

Vos questions / nos réponses

# Phényléthylamines

Par [Profil supprimé](#) Postée le 07/01/2016 11:59

Bonjour,

Je voudrais savoir si les substances de la famille des phényléthylamines, connues sous le nom 2c-x (2c b, 2c e, 2c i.... )sont illégales en France.

Merci

---

**Mise en ligne le 08/01/2016**

Bonjour,

La péthidine et ses intermédiaires A, B, C sont classées comme stupéfiants. L'acide phényl en fait partie. Nous vous mettons à disposition ci-dessous le lien vers la liste des stupéfiants en France publiée par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM) en novembre 2015.

Cordialement.

---

**En savoir plus :**

- [Liste des stupéfiants en France](#)